L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
SAMEDI, 18 MARS 1893.

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

ON demande une femme respectable comme gardienne dans une petite famille. Références requises, 240 rue St-Charles, près de la Librairie. 15 mars—3t

ON demande à acheter un cottage, contenant environ 5 à 6 chambres, situé dans la partie centrale du 2nd District. Adresser par écrit, à Jean Darribère, coin St-Philippe et Bourbon. 12 fév—1m

A VENDRE.

CANNES de jardinier à vendre coin Espagne et Claiborne. $4.00 le millier. 8 mars—7t

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Fernando G. Carbajal vs. E. W. Ford.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans. No 17.405.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le second district de cette ville, le MARDI 28ème jour de mars 1893 à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison, réfrigérateurs de bière, glacières, éventails électriques, paravents, comptoirs, etc., etc.

Aussi à 2 heures P. M., à l'entrepôt Lafayette, coin des rues Lafayette et Magazine, dans le Premier District de cette ville—

Un comptoir du fond, une glace, un foot bat en bois, un passoir, un comptoir, un égouttoir pour bouteilles, un appuie-pieds (foot rest), d'après inventaire enregistré en mon bureau saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 mars—10 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. No 22.640.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, intitulée William R. Rutland, exécuteur testamentaire, vs Mlle Emma L. Thomas, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, le VENDREDI, 14 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts que la dite déf. adeesse possède dans et sur la propriété ci-après décrite, à savoir: une moitié d'intérêt indivis dans une portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Génois, Télémaque, Canal et Gasquet, mesurant 319 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Génois sur 138 pieds 8 pouces de profondeur et face à chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à to s les droits légaux revenant à F. A. Behan en raison d'un transfert de la dite propriété audit Behan, enregistré dans le C. O. Book 109 fo. 276.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 12 14

Lionel L. L. Levy vs Aron Fischer.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans Lne. No 13.183—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 10 6 rue Magasins, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 20 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de ménage accusé sur un inventaire enregistré à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 10 mars—10 15 20

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Silliman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37.252—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16mars—16 20 25

James C. Munroe vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33.281.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Victor Mauberret, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 mars—15 19 24

Succession de David H. Garland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37.142—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Isabel D. Garland, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 mars—15 19 24

Succession de Mme Julia S. Dassinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,480—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Antoinette Bingay, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 mars—14 18 23

Succession de Susan B. Stiles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38.374—Division D—Attendu que William Laughlin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Susan B. Stiles, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 mars—12 16 21

Succession de Charles Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,230—Division C—Attendu que Gustave Duplantier a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Lewis, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 mars—9 14 18

Succession de Mary Stroemberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37 958—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 mars—8 12 17

Succession de Amelia Gorges, femme de Henry E. Robinson, et de Henry E. Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,802—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. C. L. Herwig, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 mars—8 12 17

Succession de Edme Paul Greslon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,787—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jérôme Meunier exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 mar—17 21 26

Succession de Jacques Numa Lafargue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,475—Division D—Attendu que John B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacques Numa Lafargue, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17mars—17 21 26

Succession de H. T. Vennard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,975—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George H. Vennard administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 mars 7 11 16

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.....CHARTRES.....73

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 17 mars 1893.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine	$11,596,448 00	$1,441,341 00
Même temps la semaine dernière	10,465,699 00	1,249,493 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.
Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$ 5,766 800 00
Autres items, comptant	142,200 00
Change à vue sur N. Y.	1,650 600 00
Change étranger	93,800 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	727,400 00
Prêts et escomptes	23,413,100 00
Autre actif comptant	4,896 500 00
Total	$36,690,400 00

PASSIF:

Circulation	846,400 00
Dépôts	24,043,900 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	2,403 800 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	684,100 00
Autre passif comptant	88,500 00
Total	$28,066 500 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders		54,600
Prêts	259,700	
Dépôts		145,900
Dû aux banques et banquiers		150,500
Change		296 100

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE.—Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97 à 97½c.; argent mutilé américain 73 à 75 par os; dollars mexicains, 63 à 65; sols péruviens, 59 à 60; pesos chiliens, 59 à 60; argent anglais, par £, $4 60 à 4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 18¾ à 19½.

MARCHÉ MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande continue bonne, le montant est considérable et les taux faciles.

Papier exceptionnel	7 à —
do A1	— à 8
Prêts sur garanties collatérales	5 à 6
Time do do	6 à 7
Papier hypothécaire	— à 8

New-York—Taux de l'argent 2 0|0
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½; consols 98 3|16 ex int. pour l'argent, 98⅞ pour l'accompte d'avril; U. S. 4's —.
Paris—Rentes—96.60
Argent en lingots (par os 8n)—Londres 38 3|16; New York 83⅞ à 83¾; Nlle-Orléans 83.

CHANGE.

REISCHMARKS—94 11|16
Le STERLING est stable.

Commercial (60 jours)	484	à 484½
Traites de banques (60 jours)	486	

Les FRANCS sont plus stables.

Francs de commerce (60 jours)	5.20
Traites de banques (60 jours)	5.16¼

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce 75c. de prime.
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Appel de 11 A. M.

$1,000 Bons à prime	165½
$2,200 Bons à prime	166
$1,000 Extended Crossman Bonds	103¾
$2,000 City extended 6s	104
$1,000 State Coupons No 12	19
$700......do	19½
$2,000 R. R. A. & B. Bf L. Bds	90¼
$1,000......do	90
40 actions N O Gaslight Co	107½
10 actions N O Brewing As	103¼

Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.

$4,500 New Consols	94¾
20 actions N O Gaslight Co	107½
30 actions Mechanics & Traders Ins Co.	107⅞
$5,000 N O Brewing Ass'n Bonds	106¾
$10,000 Bons à prime (Seller to April drawing)	165¾
$6,000......do......(Regular)	166
$1,000......do......(Regular)	166

Appel de 2 P. M.

10 actions Sun Mutual Ins. Co (S ller 1 yr & int)	114
10 actions du Crescent City RR Co	103
$1,000 State Coupon No 12	19½

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	134½	142½
Bank of Commerce	10	16	18¼
Canal & Banking Co	100	165	170
Citizens'	100	90¼	93½
N. O. Co-operative B'k'g As	25	20½	22
Germania National	100	....	220
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	240	245
Louisiana National	100	175	185
Metropolitan	100	170	185
Mutual National	100	108	111
N. O. National	100	730	750
People's	50	105½	112
Southern National	100	112	113
State National	100	137	145
Traders'	100	81	90
Union National	100	132	136½
Whitney National	100	356½	380
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	50½
Firemen's	50	9½	12
Germania Ins. Co	100	90	93½
Hibernia Ins	100	50	....
Home Ins	100	80	93
Lafayette	50	73	80
Merchants' Ins. Co	100	70	80
Mechanics' and Traders	100	107½	....
New Orleans Ins. Ass	30	18	20
Sun Mutual Ins	100	114	....
Southern Ins. Co	100	88	90½
Teutonia	100	120	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	144¼	148½
Crescent City	100	102¼	104
Canal and Claiborne	40	44	48
New Orleans City	100	133	135
Orleans	50	66	72
St-Charles Street	50	90	94½
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	45½	48
Imp. Bonded Warehouse	100	33	....
Jefferson City Gas Light Co	100	79	85
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co	100	....	....
Metairie Cem'y Ass	50	....	....
N. O. Gas Light Co	100	107	107⅝
N. O. Waterworks Co	100	114½	....
N. O. Brewing Ass	100	103¼	105
Jackson Brewing Co	100	100	102½
N. O. Cold Storage Co	100	104	109
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	26	30
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	200	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
S'dard Fl'ess En. Co. of Chicago	10	1⅞	2⅛
Jockey Club	100	165	175
Comb. T. Stand	....	8⅞	....
M. L. & B. As	....	29	30½
Edison Elec. Illumin'g. Co	....	....	....
Takemina Ferment Co	....	3	....
Rosetta Gravel	100	102	104
Varie. Theatre	....	1600	2000
Graham P. S. Co	....	10	....
Cherokee Iron Man'f'g Co	....	....	....
C. C. Furniture Co	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0|0)	....	....	....
Bons.			
Constitutional Bds	....	....	....
Old Louisiana 4's	....	....	....
New Consols	....	94½	94⅞
Atchafalaya Levee Bds	....	95⅞	97
Bossier Lev. Bds	....	86	94
Caddo Levee Bonds	....	85	91½
5th District Levee Bds	....	88¼	91½
Lafourche Lev. Bds	....	95⅞	97
Lake Borgne Lev. Bd	....	91	97
Pontchartrain Lev. Bonds 10 yrs	....	94	....
Pontchartrain Lev. Bonds 15 yrs	....	94½	95½
Pontchartrain Lev. Bonds 20 yrs	....	94½	97
Red River Atch. & B. B. Bds	....	90	93
Tensas Basin Bonds	....	94½	102
Carrollton 2nds 12 yrs	....	113	116
Carrollton 13 yrs	....	113	116
Carrollton 14 yrs	....	113	116
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
City 4's	....	101⅞	....
Premiums	....	165¾	166½
Premium drawn number	....	205	....
Privilege on Premiums	....	....	....
Extended Consol	....	103¼	....
Extended 6's, Consol. Crossman	....	103¾	....
Extended 6's	....	103	103⅝
Extended 6's, R. R.	....	....	....
Extended 6's, Waterworks	....	....	....
Extended 6's, Park	....	....	....
City 6 per cent certificates	....	....	....
Consolidated coupons	....	....	....
City 5's	....	....	....
City 7's, old	....	101½	102½
City 7's, new	....	....	....
City 7's, gold	....	140	....
Houston Funding	....	....	....
Houston Reg. Com	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	....	....
Cotton Exchange Stock	....	160	190
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex	....	40	....
Sugar Exchange	....	....	130
Canal and Claib. St. R. R. mort	....	....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	128¼	129
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	117	118
New Orleans Gas bonds	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort	....	75½	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	24	....
St-Charles Hotel Co. mort	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	....	....
Crescent City RR. new	....	....	....
N. O. City Railroad Co. mort	....	120	125
St-Charles St. RR. Co. mort. 15 yrs	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1906)	....	....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort	....	....	....
N. O. Brewing Association bonds	....	106¾	107½
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	....	....
Cherokee mort. Bonds	....	....	....
Elyton Land Company bonds	....	85	98
Edison Bonds	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort	....	103	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	70	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	30	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	29	....
State Warrants, ordinary, 1887	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1888	....	....	....
Police certificates	....	50	....
School certificates	....	30	....
City scrip, old	....	....	....
City scrip, new	....	45	55
Jan. int. cert. on State consols	....	23	30
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	10	85
Unpaid State coupons No 12	....	19	20
Unpaid State coup. prior to No 12	....	24½	30
State school warrants	....	30	45

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLÉANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,350 balles et 1,300 à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ¼ à ⅛c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	7⅛	nom	7 3|16	nom
Ordinary	7⅝	"	7 11|16	"
Good Ordinary	8⅛	"	8 3|16	"
Low Middling	8⅜	"	8 9|16	"
Middling	8¾		8 13|16	
Good Middling	9⅛		9 3|16	
Middling Fair	9⅝		9 9|16	
Fair	10⅛	nom	10 11|16	nom

FUTURS

Stables.
Janvier — à —; février — à —; mars 8,56 à —; avril 8 61 à —; mai 8,70 à —; juin 8,78 à —; juillet 8,85 à —; août 8,85 à 8 86; septembre 8,67 à —; octobre 8 59 à 8,60; novembre 8,59 à 8,60; décembre 8,60 à 8,62.
Les ventes comprennent 51,000 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 8 13|16; à Mobile 8¾; à Savannah 8¾; à Charleston à 9; à Wilmington 8¾ nom; à Norfolk, 8⅞; à Baltimore 9¼; à Boston 9⅜; à Philadelphie 9½; à Memphis 8⅞; à Augusta 8⅝ à 8¾.

MARCHÉ DE NEW-YORK.
SUR PLACE.

Inactif.
Coté: Middling Gulf 9 3|16.

FUTURS.

Stables.
Janvier — à —; février — à —; mars 8,73 à 8,75; avril 8,75 à —; mai 8,85 à —; juin 8,93 à 8,97; juillet 9,00 à —; août 9 04 à 9,05; septembre 8,93 à 8,95; octobre 8,89 à 8,90; novembre 8,89 à 8,91; décembre 8,89 à 8 91.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,357,167 balles; même temps l'année dernière, 2,231,658 balles; à tous les ports des Etats Unis, 4,428,435 balles; même temps l'année dernière, 6,339,956 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 949,886 balles; même temps l'année dernière, 1,630,001 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,256,871 balles; même temps l'année dernière, 4,615,463 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 292,991 balles; même temps l'année dernière, 439,430 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 869,331 balles, même temps, l'année dernière, 1,155,378 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.

Stable.
Cotes—4 15|16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Fermes.

MARCHÉ DU HAVRE.
SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—62 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 61 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 58½ fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛ à ¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3 à 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Calme.

Choice	— à —
Strictly prime	— à —
Prime	3 3|16 à 3¼
Fully Fair	3 3|16 à 3¼
Good fair	2⅞ à 3⅛
Fair	2⅞ à 3⅛
Good common	2¾ à 2 13|16
Common	2¾ à 2 13|16
Inferior	— à —

CENTRIFUGAL—Calme.

Plantation granulated	— à —
Off granulated	— à —
Choice white	— à —
Off whites	4⅛ à —
Gray off white	— à —
Fancy yellow	3⅞ à —
Choice yellow	4 1|16 à 4 3|16
Prime yellow	3 15|16 à 4
Off yellow	3⅛ à 3⅞
Seconds	2⅞ à 3⅛
Refining Grades	— à —

MELASSE—OPEN KETTLE—Fort.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	— à —

CENTRIFUGAL—Fort.

Fancy	—	à 20
Choice	—	à 20
Strictly prime	18	à 19
Good prime	13	à 16
Prime	13	à 16
Good fair	9	à 12
Fair	9	à 12
Good common	7	à 8
Common	7	à 8
Inferior	7	à 8

RIZ.
(A la Bourse.)

RIZ ÉCALÉ—Facile.

Head	3⅞ à 4⅛
Prime	— à —
Good	3¼ à 3⅞
Fair	2⅞ à 3
Ordinary	2⅛ à 2⅝
Common	2⅛ à 2⅝
No 2	— à 1⅞

RIZ BRUT—Inactif
Cotes du riz brut: $1 40 à 2 75.
RIZ POLI—$12 00 à 11 00.
SON—$8 00 à 9 00.

FARINES.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $3 85 à 3 90; extra fancy $3 40 à 3 50; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$— à 2 30.
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de mais sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade.
CREAM MEAL—Choice $2 80.
GRITS—$2 85 à —.
HOMINY—$3 25 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$5 00.
OAT MEAL—$5 75 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.
A LA BOURSE.

MAIS—On cote 51 à 52 pour le blanc, 51 à 52 pour le mêlé et 51 à 52 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 40 à 41; No 1 — à 42, Red Rust Proof Oats 39 à 40.
SON—85 à 87½c.
FOIN—Prime $15 50 à 16 50; Choice $17 00 à 18 00.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres; et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$— à 18 75.
VIANDES SALÉES SECHES — Epaules — à 9¾; short rib sides 10⅞ à 11; long clear sides 10⅞ à 11; short clear sides 10⅞ à 11.
BACON—Epaules nominales; short rib sides 11⅝ à 11⅞; long clear sides 11⅝ à 11⅞; short clear sides 11⅝ à 11⅞.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, — à 9¾; prime steam — à 13¼.
JAMBON—15 à 15¼.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros: les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFÉ RIO—Prime 20¾, good 20¼; fair 20¼; ordinary 18, common 17c. la livre.
CAFÉ MEXICAIN—Prime 21¾; good 21¼; fair 21; common 20¾.
BEURRE—Western Creamery—Extra 30 à —c.; extra firsts 26 à 27c.; firsts 24 à 25c.; Western Dairy — Extra 23 à 24; extra firsts 19 à 20; firsts 17 à 18. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York creams 13½ à —; twins, full cream, à 12½; Young America's, full cream, à 13; singles à 12¾. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ⅜c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $20 00 à — par ton.
Farine de graine de coton au dépôt $25 00 à — par short ton, pour l'exportation $26 00 à — f. o. b. par long ton.
Oil cake—$26 00 à — pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 45 à 47c; refined 50c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 7½c. per yard, 2-pound 6⅝c, 1¾-pound 5⅝c. Western —2¼-pound 6⅞c. per yard, 2-pound 5⅞c, 1¾-pound 5⅛c.
Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12¼.
COTTON TIES—Arrow 95c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
Pommes, $4 50 à 5 00 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 8 à 9. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 50 à 2 00. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $11 00 à 11 50; demi baril $4 50, quart de baril $2 50. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Coco, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 3½ à 4c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de la Californie $2 00 à 2 25, de Malaga $10 00 à 12 00 par boîte. Raisins de l'Ouest, par 10 lb paniers, 35c. à $1. Limons, par boîte, $2 25 à 3 25. Oranges de la Floride $3 00 à 3 50 par boîte; Messine et Palerme, $2 50 à 3 00 par boîte. Pistaches, par livre, 5 à 7c. Pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $1 25 à 2 50. Pruneaux, par lb, 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE — $2 50 à 3 25 par baril.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 75 à 2 00.
YAMS—$2 25 à 2 50.
OIGNONS—De l'Ouest $4 50 à 5 00 le baril.
AIL—Italien 65 à 75c. par macorne double.
CHOUX—Home Grown $2 00 à 2 25 par crate.
CHOUCROUTE—De St-Louis $8 50 à 9 00.
HARICOTS — Choice Northern med. 4½c.; Northern red kidney choice 5⅜ à 6; white kidney 5⅞; pois verts 3⅛.
COW PEAS—Par boisseau Clay $1 20; Mixed $1 05 à 1 10.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 75 à 5 25 la douzaine; poulets $3 00 à 4 00; canards $3 25 à 3 75; oies $4 50 à 5 00; dindes $14 00 à 20 00.
Grosses volailles de la Louisiane $4 00 à 4 50; poulets $2 75 à 3 50; canards $3 00 à 3 25; oies $4 75 à 5 25; dindes $12 00 à 15 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest — à 11; ceux de la Louisiane 11 à 11½.
SUIF—5c. la livre pour celui de la ville; 5c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23 à 24c. la livre.
LAINE—Burry 11 à 15c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 18 à 19c., coupe d'automne 17 à 18c.; clear lake 20 à 21c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4½c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3½c.; kips 14 à 30 livres 4½c.; peaux de veau 35c.; grub selection 3c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c.; dry flint 5½; dry salted 4½c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $5 00; castor 5 à 90c. pièce; racoons 5 à 50c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; moutons 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.

MOUSSE—Mêlée 2 à 2¾c. la livre; grise 1¾ à 2c., noire 2 à 2½c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à de pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix de gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D $1 20; F $1 27½; G $1 27½; H $1 85; I $2 40; K $3 10; M $3 60; N $3 65; W G $3 95; W W $4 10. Essence de térébenthine 33½. Jobbing 3c. de plus le gallon.
TONNELLERIE — Barils de mélasse $1 20; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; boucaute de sucre —; barils de sucre 37 à 39c.; barils de riz 37 à 39c. Cypress bble staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles — par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $6 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 00 à 3 80 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c., Corona nut coal 35c., splint coal 45c., Cahaba 45c.; steam coal aux chars $3 00 à 3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$....à	2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50 à	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25 à	3 50
Pomme, le gallon	2 25 à	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....à	5 25
1878	....à	6 00
1875	....à	6 25
1870	....à	7 00
1865	....à	7 50
1860	....à	8 50
1848	....à	12 50
Grard, Dupuy & Co. Cognac,		
1882	....à	6 00
1870	....à	7 50
1864	....à	9 50
1848	....à	10 75
L. F. Claverie & Co. Cognac		
1880	....à	5 50
1873	....à	6 50
1865	....à	7 50
1850	....à	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon	....à	1 30
Ouest	1 16 à	1 18
Bourbon	1 40 à	2 50
Seigle	1 50 à	3 50
Ecosse, importé	4 50 à	5 50
Irlande, importé	4 50 à	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....à	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....à	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 à	1 50
Hollande, par gallon	3 25 à	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60 à	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50 à	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50 à	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55 à	3 75
Holland, par caisse	8 50 à	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75 à	3 50
Importé Médoc, la caisse	....à	6 00
St-Julien, la caisse	....à	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....à	6 50
Margaux, la caisse	....à	6 50
Château Dillon, la caisse	....à	7 00
Château Duplessy, la caisse	....à	7 50
Pontet Canet, la caisse	....à	10 00
Larose, la caisse	....à	10 00
Léoville, la caisse	....à	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....à	24 00
Château Lafitte, la caisse	....à	28 00
California Claret, le gallon	35 à	75
California Zinfandel, le gallon	45 à	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50 à	60 00
Clarets de famille, la barrique	65 00 à	80 00
Richebon, la barrique	....à	95 00
Blanquefort la barrique	....à	105 00
St-Clément, 1887, la barrique	....à	125 00
Château Dillon, la barrique	....à	125 00
Château Dillon, J. Prom & Co., la barrique	65 00 à	75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	90 00 à	110 00
Vins Blancs—Californie, le gallon	45 à	90
Ordinaire, la caisse	3 75 à	3 50
Importé Graves, la caisse	....à	6 00
Importé Sauternes, la caisse	....à	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....à	10 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	....à	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....à	10 00
Imp. Chât. Sudeuvent, la caisse	....à	11 50
Imp. Château Rousset, la caisse	....à	15 25
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....à	16 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	....à	18 00
Importé de famille, la barrique	20 00 à	30 00
Importé fin, la barrique	65 00 à	80 00
Pinte $1 de plus par caisse	100 00 à	200 00
Ordinaire, la caisse	3 25 à	3 50
Madère, la caisse	4 25 à	6 00
Madère, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Madère, genuine lisb, le gallon	2 50 à	3 00
Muscat, la caisse	12 00 à	25 00
Sherry, Cette le gallon	1 00 à	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	20 00 à	25 00
Très vieux porto la caisse	6 00 à	25 00
Champagne — Roederer carte blanche quarts, la douzaine	....à	30 50
G. H. Mumm & Co's Dry Verzenay	....à	27 50
Extra Dry	....à	31 50
Delbeck & Co's extra dry arte	....à	29 50
Delbeck & Co's Delmonico, qts	....à	26 00
D. S. Pol & Co. quarts	....à	25 00
Perrier Jouet — Reserve Royal, quarts	....à	32 50
Perrier Jouet — Special quarts	....à	31 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....à	29 00
Bouche extra Sec. quarts	....à	30 50
Bouche Sec quarts	....à	30 50
Bouche Riche, quarts	....à	30 50
Pomery Sec	....à	32 75
Veuve Clicquot	....à	31 00
Louis Roederer, quarts	....à	31 00
Pints $2 de plus par caisse.		
Delmonico Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50 à	....
Delmonico Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50 à	....
Ale et Porter—		
Read Bros, la douzaine	....à	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....à	1 75

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.
Yellow pine, rough, per 1,000 feet—

Timber No 1 10c per linear foo	10 à 15c
Scantling No 1	12 00 à ....
No 2	10 00 à ....
1x12 boards clear	14 00 à ....
1x12 log through	12 00 à ....
1x12 merchantable	10 00 à ....
1x12	8 00 à ....
Weather boards, stock 1¼x6 and 7	....
Ceiling, stock, 1in	15 00 à ....
Yellow pine, dressed—	7 00 à ....
Flooring 1¼x3¼, clear	25 00 à ....
1¼x4¼ and 5¼ clear face	18 00 à ....
Weather boards No 1	12 00 à 14 00
Ceiling clear face	15 00 à 16 00
Cypress—	
Rough boards, choice and prime	20 00 à 27 50
Merchantable	15 00 à 16 00
Box	10 00 à 12 00
Mahogany timber per ton	50 00 à 65 00
S cedar timber, per ton	50 00 à 75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	27 50 à 30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	
Laths, per 1000	1 50 à 2 50
Alabama lime	1 75 à 2 00
Cement, domestic	90 à 1 00
Cement, imported	1 50 à 1 75
Slate	2 40 à 3 00
Brick, Lake and I. C. R. R.	5 00 à 7 50
Brick, paving	11 00 à 12 00
Brick, ordinary	7 50 à 8 00
Sand	20 à ....
Shells, small	....
Plaster, calcined	1 85 à ....
Fire brick, American, per 1000	25 00 à ....
Fire brick, English, per 1000	27 50 à ....
Shells, large	1 25 à 1 50
Fire clay, per barrel	1 65 à ....
Lake fire clay	50 à ....
Sewer pipe per foot	15 à 20
Chimney flue linings, per foot	15 à 20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par dous	$6 75 à 7 00
Crescent, par dous	5 75 à 6 25
Diamond axle grease, en boites, par gr	5 00 à 5 50
Scott's bellows, 28 to 42 inch, chacun	5 50 à 18 00
Trace chains, la paire	25 à 75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5⅛ à 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 $5, par dous	2 25 à 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0 $3, par dous	2 50 à 5 00
Lyndon B.C. No 4-0 à 3, par dous	3 65 à 6 00
Baldwin set 4-0 1, par dous	3 00 à 5 00
West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha	1 00
Brent La Dow cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	22 50
Columbia cultivator, chacun	33 55
Brown riding cultivator, chacun	28 50
Brown walking cultivator, chacun	23 75
Monroe rotary harrows, Nos 1 à 3, 17 50	à 25 00
Geddes' hinge harrows, 14 à 30 tooth	7 50 à 15 00
Pennington side harrows, chacun	3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11 tooth, chac	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	30 00
Deere's stalk cutter, No 2	27 25
La Dow disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 1	28 00
Deere disc harrows, No 4	24 00
Hollow ware, skillets and lids	2⅝
Anvils	10 à 13
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Steel nails, 50 à 60 basis, keg	1 85
Wire nails, 50 à 60 basis, keg	2 10
Wire nails, 50 à 60 basis, keg	2 15
I cut keen plows, pony x pts, list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts, list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts, list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts, list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows D-O x pts, list $11 40, less 35 per cent	
John Deere Plows—	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun	8 00
A. B. & Co. cast plows, ⅛-8 K pony x pts, chacun	1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.	
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50 à ....
Roller, for same, net	1 00 à ....
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base	8⅛
Rope, manila, ½-inch and over, base	11
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base	17
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50 à 10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50 à 10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	....à 3 15
Drop shot, tower, per bag	1 50
Buck shot, per bag	1 75
Dupont powder, small lots	3 50
Case knives, per dous	4 50
Wheel barrows, per dous	12 50 à 21 00
Best coal barrows, chacun	5 50 à 6 00
Allen o. s. meal distributor	60 00 à ....
Clarke's o. s. meal distributor	65 00 à ....
Black Cap Stoves, less 50 per cent off list.	
Garland stoves, less 50 per cent off list.	
Pennant stoves, less 50 per cent off list.	
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 30 per cent off list.	

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80 à 125
Bons chevaux de trait	125 à 150
Chevaux de selle et de voiture	225 à 400
Mulets pour habitations sucrières	160 à 180
Mulets, qualité moyenne	140 à 160
Mulets pour coton	100 à 125
Mulets communs	40 à 75
Bons mulets de ville	225 à 250

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Bœufs — Gras, par livre, gros	2¾ à	3¼
Commun to fair	2¼ à	2¾
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1¾ à	2
2me qualité, par tête	$10 00 à	$14 00
Vaches communes et vieilles	7 00 à	9 00
Veaux—1re qualité, par tête	8 00 à	10 00
2me qualité	6 00 à	8 00
Yearlings—1e qualité, par tête	10 00 à	13 00
2me qualité	8 00 à	10 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	....	....
Fair Ouachita	6 à	6½
Moutons—Choice, par tête	5 à	5½
Fair, par tête	3 00 à	3 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	1 00 à	2 00
2me qualité, par tête	30 00 à	$40 00
	20 00 à	$30 00

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bonne opportunité pour location rémunératrice dans le Deuxième District. Le joli cottage résidence, avec entrée pour voiture, No 40 rue Marais, et le cottage à deux corps de logis, rapportant de bons loyers, Nos 358 et 358 1/2 rue St-Louis.

Succession de Veuve A. M. Steenken.

No 37,986—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 12 avril 1893, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 6 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Veuve A. M. Steenken, dossier No 37,986, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Conti, Prieur et Johnson, désigné comme lot No 5 de l'îlet No — sur un plan de A. D'Hémécourt voyer, le 10 juillet 1853 et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, notaire, en date du 10 octobre 1853, le dit lot de terre mesure 27 pieds de fa e à la rue St-Louis sur une profondeur de 104 pieds 8 pouces.

Les améliorations consistent en un joli cottage bien bâti avec mansarde et deux corps de logis connu comme les Nos 35 et 358 1/2 rue St-Louis, avec une bonne cuisine bâtisse dans le fond, ayant deux chambres de chaque côté, cuve de chaque côté, hangar dans le fond, bon voisinage à proximité des marchés, écoles de l'église et l'école Germane Lutheran, rapportant $10 par mois chaque côté, ayant toujours de bons locataires.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou en fait partie situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Douane, Marais, Tremé et Bienville, désigné comme lot No 12 du carré d'îlet No 26 et mesurant (au pied américain) 30 pieds 5 1/2 pouces de façade rue des Marais sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes, et 30 pieds, 7 pouces et 3 1/4 lignes de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent un agréable cottage bonne construction avec cuisine en briques portant le No municipal 40, et ayant 5 chambres confortables avec galerie à la façade en bas et dans la cuisine ayant 2 chambres, auvent en arrière, citerne etc., grande entrée pour voiture sur le côté, terrain profond et un beau voisinage convenable, rendant au loyer de $15 par mois, mais susceptible de rapporter davantage.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à un crédit de un et deux ans en sommes égales représentées par des billets des acquéreurs de la date de l'adjudication et payables à leurs propres ordres, et souscrits par eux, endossés et portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, et garantis par lien du vendeur et hypothèque conventionnelle sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles, transfert des polices d'assurance aux détenteurs des billets hypothécaires, le cas échéant, et l'acquéreur devra prendre à sa charge, au cas de non paiement des dits billets à leur échéance, les taxes de 1893 en sus du prix d'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant E. Bouny, notaire. Les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
8 mars—8 15 22 29—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée, de valeur, près du Marché Français.

La résidence en briques, à deux étages, No 42 rue Dumaine près Chartres.

In re Santa Barone versus Maria C. Barone.

No 35,805—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 de la Commune—MERCREDI, 22 mars 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, à la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 2 février 1893 et d'un ordre en date du 8 février 1892 de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Santa Barone versus Maria C. Barone, vendra à l'encan pour effectuer un partage, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Royale, Chartres et Ste-Anne, désigné par le No 3, sur un plan de C. A. de Armas, expert voyer, le 18 février 1857 et déposé en l'étude de Philippe Lacoste, notaire en cette ville, lequel lot mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine, sur 65 pieds 11 pouces de profondeur, étant la même propriété acquise par Santa Barone d'après un acte passé devant Etienne Lauer, ancien notaire, daté le 4 juin 1881. Les améliorations consistent d'une maison en briques à deux étages avec cour intérieure et autres dépendances, le devant et au rez de chaussée, étant divisé en un bureau et une boutique. Excellente localité pour bureau, cour pavée, cour dallée, terrasse, etc., près du Marché Français, la cathédrale et les écoles, voisinage bien peuplé, les loyers urbains se payant etc.

Conditions—Trois quarts (¾) comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt à raison de 8 0|0 par an, à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement, représentée par billets de l'acquéreur et devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. M. Hurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication sera exigé au moment de l'adjudication.
19 fév—19 22—mars 1 8 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur, améliorée, dans le deuxième District, près du Marché Français.

Le nouveau magasin et la nouvelle résidence non finis, à deux étages, No. 18 rue des Ursulines entre Chartres et Decatur.

Succession de Aristide Buisson (?).

No. 37,827 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 de la Commune—MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er mars 1893, dans l'affaire de la succession de Aristide Buisson (ou Buisseret), Dossier No 37,827, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Chartres, Decatur et St-Philippe, désigné par le No 9 et mesurant 27 pieds de face à la rue des Ursulines sur 47 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent la nouvelle résidence en briques à deux étages non finie, connue comme le No 18 rue des Ursulines, subdivisée en magasin et résidence mentionnés ci-dessus.

Le site est particulièrement avantageux pour les affaires dans une des meilleures localités et à proximité du Marché Français, aux lignes de chars urbains passant devant, près des gares de chemins de fer et des débarcadères des steamboats etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.

Les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au vendeur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant O. Morel notaire public. Taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur au-dessus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'une grocerie. Meubles de maison. Cheval et voiture, etc.

Succession de Mme Letitia McMahon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,903—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—LUNDI, 20 mars 1893, à 11 heures A. M., à la grocerie coin Avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 28 février 1893, pour le compte de la succession de Mme Letitia McMahon, il sera vendu à l'encan—

Un assortiment général d'épiceries de choix et de fantaisie, meubles de maison, cheval et voiture, etc.

Conditions—Comptant.
1er mars—1 5 8 9 15 18 à date

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Veuve Pierre Ader, née Dougherty.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,165.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune.—MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 3 mars 1893—

Un lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 5, maintenant accessoté comme lot No 13, dans l'îlet No 340, borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Broad et Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds plus ou moins.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON

—ET—

EFFETS MOBILIERS.

Succession de Mme Kate H. Ahern, femme de Andrew J. Stewart.

No 37,043.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—LUNDI, 27 mars 1893, à 11 heures A. M., au local rue Constantinople, entre Camp et Chestnut, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 9 mars 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée.

Tout et en partie les meubles et effets mobiliers contenus dans le dit local et plus amplement décrits dans l'inventaire enregistré dans la dite succession.

Conditions—Comptant sur les lieux.
16 mars—16 2 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT

Cottage Double en Bois, Nos 112 et 112 1|2 rue Constantinople, entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de Mme Kate H. Ahern, femme de Andrew J. Stewart.

No 37,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—le MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 28 février 1893, et aussi à un ordre supplémentaire, et rendu dans la succession désignée ci-dessus—

Le cottage double en bois bien situé Nos 112 et 112 1|2 rue Constantinople, entre les rues de Camp et Chestnut dans l'îlet entièrement borné par la rue Marengo, Sixième district de cette ville, retiré du trottoir, avec galeries devant et cours sur le côté et ayant quatre chambres sur tout, citernes, hangars, arrière cours, etc.

Le lot mesure 33 pieds 1 pouce de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé de tout le lot No 19 et de 4 pieds du lot No 20 pris du côté qui touche au lot No 19. Dans un voisinage amélioré et à proximité de tout le confort.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billet portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16 22 29—avril 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

La comfortable Résidence en bois à deux étages, No 379 rue White, encoignure Thalie.

Succession de Mme Appoline Bauchère, femme de Philip L. Hoffman.

No 36,227—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI 29 mars 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1893 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

La résidence en bois à deux étages confortablement située No 379 nord est des rues White et Thalie avec galerie sur le devant, cuisine avec chambres, citerne, grand terrain sur le côté et à l'arrière, hangars, etc. Le lot est de riz comme suit:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Thalie, Bassin et Erato formant l'encoignure des rues Bassin et Thalie, et mesurant, mesure américaine, 31 pieds 9 3|8 pouces de face à la rue Bassin sur 80 pieds 11 6|8 pouces de profondeur et face à la rue Thalie. Près des églises des écoles, des chars urbains et des magasins de détails et du marché Dryades.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, garanti spécialement par des billets et hypothèque et lien de vendeur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie, frais de poursuite en cas de défaut d'assurance transférée et l'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1893.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.
Acte de vente pardevant W. R. Ker, Esq. notaire aux frais de l'acquéreur.
22 fev—22 23—mars 1 8 15 22 29

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEILLEUR EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET COIN

—AU—

MARCHÉ TREMÉ.

206 rue Orléans, Coin Robertson.

A L'ENCAN.

Succession de Azémar Lanabère.

No 38,187.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 12 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 6 mars 1893, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Villeré et Robertson, formant le coin des rues Orléans et Robertson et ayant au pied américain 28 pieds 5 pouces de façade à la rue Robertson sur une profondeur de 96 pieds 2 pouces et 2 lignes, sur une face à la rue Orléans de 57 pieds 2 pouces et 2 lignes. Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant au rez-de-chaussée magasin, salle à manger, cuisine, chambre dans le fond, cour, citerne hydrant et au haut six chambres à coucher, chambre à bain, eau et gaz en haut et en bas. Grande galerie sur les rues Orléans et Robertson, etc. Ayant toutes les commodités d'une résidence à l'étage supérieur avec un magasin et emplacement d'affaires désirable en bas.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un an, à un an de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite, le transfert de l'assurance et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 en sus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant J. Henry Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 mars—8 15 22 29—5 avril à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à double corps de logis en bois, à deux étages,

Donnant un bon revenu, avec un terrain vague qui y touche

Rue Melpomène, entre Prytania et Avenue St-Charles.

Succession de Mme H. J. Lange.

No 30,622—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

MERCREDI, 5 AVRIL.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 3 1|2 rue Carondelet, MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 février, 1893, il sera vendu aux enchères publiques—

Deux lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y rattachent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Prytania et Terpsichore, dont l'un désigné par la lettre D sur un dessin fait par J. A. D'Hémécourt, arpenteur, en date du 20 septembre 1871, selon ce dessin, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée commune de trois pieds de largeur qui le sépare du lot C, et se dirigeant jusqu'au fond du dit lot à deux distance de 110 pieds entre lignes parallèles pour l'usage commun des lots C et D. L'autre lot touche au précédent ci-dessus décrit et est désigné par le No 7 sur un plan fait par ledit D'Hémécourt, arpenteur, en date du 25 octobre 1871; selon ce plan, ledit lot mesure 27 pieds 4 lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 103 pieds 10 pouces 4 lignes en trois lignes parallèles, avec tous les droits à la bande de terrain de 25 pieds de face au dit lot. Les améliorations consistent en une résidence à double corps de logis en bois à deux étages, Nos 132 et 134 rue Melpomène. Le No 132 se compose de deux salons avec arche, double salle à manger, cuisine, office; 4 chambres à coucher, chambre à bain, avec une allée sur le côté. Le No 134 renferme 3 chambres, cuisine au rez-de-chaussée, 3 chambres à coucher, salle à bain au 1er étage, avec l'usage en commun d'une allée de 3 pieds de largeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste à 1 et 2 ans de crédit, ou un an au gré de l'acquéreur, dont partie, s'il y a balance à crédit, en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente contiendra toutes les clauses de garantie ordinaires, telle que le gage et le privilège du vendeur sur la propriété vendue, 5 pour cent pour honoraires d'avocats, en cas de procès. La propriété devra rester assurée et la police transférée. Les taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur. Dix pour cent devront être payés comptant au moment de l'adjudication pour lier l'acheteur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. O. Hart, notaire.
1er mars—1 8 15 22 29—avril 5

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI
WITH THROUGH SLEEPING CARS
11 HOURS TO BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidences de Choix

—ET—

TERRAINS

Dans les Premier et Troisième Districts.

Elégante résidence à deux étages, No 389 Avenue Esplanade, coin Rocheblave, avec jolis terrains.

La maison à deux étages, Nos 303 et 305 Avenue Esplanade, entre Prieur et Johnson.

La résidence à deux étages No 312 Avenue Esplanade.

—FORMANT—

L'encoignure Nord-Ouest de la rue Johnson.

Et deux terrains de choix, touchant la propriété ci-dessus, sur l'Avenue Esplanade entre les rues Johnson et Galvez.

Deux grands terrains sur la rue Johnson, entre les rues Esplanade et Kerlerec.

L'îlet de terre borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Ourzaga et Abadie.

Une portion de terre formant l'encoignure sud-ouest des rues Rocheblave et Onzaga.

Et six lots de terre coin des rues Gasquet et Anthony.

A L'ENCAN A CREDIT.

Succession de Pierre Lanaux.

No 36,663—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 7 mars 1893 dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique la liste suivante des propriétés de valeur, à savoir:

1° L'élégante résidence à deux étages, No 389 Avenue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bayou Road, Rocheblave et Dorgenois. La maison est retirée de la rue ayant une barrière de face et côté en fer, banquette et allée Schillinger, ayant corridors au long ... salle à manger et librairie dessus de cheminées en marbre dans toute la maison cuisine avec un splendide range, office, écurie, hangar, etc. Trois grandes chambres à coucher au premier, 2 salons (sitting rooms), 2 chambres à bain avec eau chaude et froide.

Le terrain est composé de trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 et mesurent chaque 31 pieds 8 pouces de face à l'Avenue Esplanade, 32 pieds et 3 lignes de face au Chemin du Bayou par les profondeurs suivantes: Le lot No 1 formant le coin de l'Avenue Esplanade et de la rue Rocheblave et des rues Rocheblave et du Chemin du Bayou, 105 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur et de face sur la dite rue Rocheblave et 113 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 2. Le lot No 2 mesure 113 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 1 et 121 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 3. Le lot No 3 a 121 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 2 et 128 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 4.

Le cottage de l'encanteur sera requis pour visiter. La propriété de résidence et dessins de cet reçus jusqu'au 18 juin 1893.

2° La résidence à deux étages No 303 avenue Esplanade, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade et les rues Kerlerec, Prieur et Johnson, le lot mesure 44 pieds 2 pouces 9 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Esplanade, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, tout plus ou moins.

La maison a un corridor au premier et au rez de chaussée, galeries de face et de derrière, salons double, salle à manger, cuisine, chambre domestique, 3 chambres à coucher, chambre à bain, hangar, etc. Jardin devant et sur le côté. Cette maison est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893.

4° La résidence à deux étages No 312 avenue Esplanade coin Johnson, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, les rues Kerlerec, Galvez et Johnson, le lot mesure à peu près 60 pieds de face à l'avenue Esplanade, sur une profondeur de 135 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Johnson.

La résidence est retirée de la rue ayant cour, galerie de face et de côté au double salon à manger, chambre à coucher, cuisine, 4 chambres à coucher et 3 chambres sur le second étage. 2 chambres sur la galerie, chambres domestiques, chambre à lavage, hangar etc. situé dans le terrain avec l'avenue Esplanade de toutes les avantages, accessible à deux lignes de chemins de fer à date.

5° Deux terrains de choix tout dans la propriété ci-dessus sur l'Avenue Esplanade dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade les rues Kerlerec, Johnson et Galvez mesurant chaque 30 pieds de face à l'Avenue Esplanade sur une profondeur de 133 pieds 5 pouces et 2 lignes terrains entourés, ayant une banque tout en briques et le tout en gravier. C'est un splendide site pour un voisinage choisi.

6° Deux terrains de choix sur la rue Johnson dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, les rues Johnson, Galvez et Kerlerec, mesurant chacun 3 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 120 pieds. Un site des plus favorable deux cottages doubles dans un voisinage des plus aisément et n'est qu'à un demi îlet de l'avenue Esplanade.

7° Un certain îlet de terre dans le troisième district de cette ville, désigné comme le lot No 35 d'après un plan dressé par Louis Bringier, voyer et déposé en l'étude de Octave de Armas ancien notaire en cette ville et conformément au dit plan le dit îlet mesure respectivement 400 pieds de face sur les rues Abadie et Onzaga 295 pieds 8 pouces sur les rues Dorgenois et Rocheblave et subdivisé en 28 lots à savoir du 1 à 28 inclusivement et mesurant comme suit à savoir:

Les lots Nos 1 à 9 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Rocheblave, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Rocheblave et Onzaga, et le lot No 9 forme l'encoignure des rues Rocheblave et Abadie. Les lots Nos 10 à 14 inclusivement se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Abadie, sur 147 pieds 9 pouces de profondeur. Les lots Nos 15 et 23 inclusivement se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Dorgenois, sur une profondeur de 120 pieds. Le lot No 15 forme l'encoignure des rues Abadie et Dorgenois; et le lot No 23 forme l'encoignure des rues Dorgenois et Onzaga, et les lots Nos 24 à 28 inclusivement se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Onzaga, sur une profondeur de 147 pieds 9 pouces. Voir le plan exhibé à la Bourse pour les subdivisions.

8° Six lots de terre dans le troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Onzaga, Dorgenois et Lapeyrouse, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F et mesurent comme suit:

Les lots A, B, C, D et E se touchent et mesurent chacun, 29 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 120 pieds. Le lot E forme l'encoignure des rues Rocheblave et Onzaga. Le lot F mesure 32 pieds de face à la rue Onzaga sur une profondeur de 147 pieds.

9° Six lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Bernadotte et Anthony, les dits lots sont désignés par les numéros 12, 13, 14, 15, 16 et 17, et mesurent comme suit:

Les terrains de 13 à 17 inclusivement, mesurent 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue Gasquet, sur 127 pieds, 10 pouces et 6 lignes de profondeur, en re lignes parallèles.

Le terrain No 13 forme le coin des rues Gasquet et Anthony. Le terrain No 12 mesure 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de façade rue Anthony, sur une profondeur de 15 pieds 10 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant et le reste à un ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, divisé en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, privilège portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur assurera les améliorations pour la somme à crédit et transférera les polices d'assurances, l'acte de vente renfermant la clause de non aliénation et de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes autres clauses usuelles; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1893, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de dix pour cent comptant du prix de la vente au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs pardevant Chas. T. Soniat, notaire.
11mars—11 15 22 29 av5 12 19

Etat de situation trimestriel

—DE LA—

New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 31me jour de décembre 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières	$93,550 00	
Bons de ville et autres	108,415 00	
Actions	23,746 50	
Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance	$569,388 54	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance	1,622,949 09	
		7,192,337 63
Papiers suspendus, évalués à		1,362 94
Prêts sur demande	$1,251,033 27	
Change à vue	301,891 65	
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échanges du Clearing House	999,343 47	
		2,552,268 39
Total		$4,971,680 46

PASSIF.

Capital payé	$1,000,000 00
Surplus	300,000 00
Profits non divisés	172,067 38
Dividendes non payés	37,106 00
Dépôts à retirer contre chèques	3,453,942 08
Circulation	8,565 00
Total	$4,971,680 46

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.

EDWARD TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Fait et signé sous serment devant moi le trente unième jour de décembre 1892.
A. G. LA PICE, Notaire Public.
1er janv—1f

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

GRAND BARGAIN, DANS LE SECOND DISTRICT.

Résidence en briques, à trois étages, avec mansarde No 66 rue St-Louis vis-à-vis l'Hôtel Antoine entre Royale et Bourbon—Propriété splendide pour une pension, un local de club ou une très chère profession noble—Grandes chambres peintes à fresque, et ornées de beaux papiers de tenture—Magnifiques manteaux de cheminée en marbre et installation de gaz—Dans le centre de la ville, près de l'Hôtel Royal de l'Opéra français, des Cours de district et de la levée—Pour cause de départ à l'encan, à un long crédit.

PAR W. I. HODGSON & FILS—Encanteurs—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 29 mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de l'Allée Commerciale, il sera vendu—

La propriété parfaitement bâtie agréable, située dans un quartier central, en briques et à trois étages et demi, connu comme le No 66 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon îlet borné par la rue Conti, dans le Second District de cette ville, renfermant sur la façade un grand salon ou magasin avec une large entrée, de beaux salons au second étage, peints à fresque par Canova le fameux artiste, de magnifiques manteaux de cheminée en marbre, des installations de gaz, des lampes à incandescence au 1er et au 2me étage. Le reste de la maison est subdivisé en 15 ou 20 chambres comprenant bibliothèque ou salle à manger, cuisine, chambres à coucher, chambres à bain et autres commodités, gaz et eau, chambres avec papier de tenture, le tout dans une magnifique condition. On peut examiner la propriété en se munissant d'une carte de l'encanteur de 11 heures à 2 heures, tous les jours. Elle peut rapporter facilement de $900 à $1 000 par an.

Le lot de terre mesure environ 32 pieds de face sur une profondeur de 155 pieds et est pavé en pierres d'un bout à l'autre à l'exception de la partie du fond établie en jardin, avec carrés de fleurs. Il y a citerne, hydrant, puits et pompe. La propriété constituerait pour une famille une résidence très agréable dans un quartier central.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie ordinaires, 10 pour cent comptant sur les lieux, et le paiement par l'acquéreur des taxes de 1893 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 mars—12 19 26 à la vente

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage.

COTTAGE EN BOIS ET BON LOT DE TERRE,

Coin Sud Ouest de l'Avenue Cleveland et de la Rue Roman.

Mlle Addine McCord et als vs Mlle Mary McCord et als

No 37,336 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 29 mars 1893 à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu d'un ugement rendu le 3 janvier 1893, et signé le 6 février 1893, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division E, en date le 20 février 1893, homologuant les délibérations d'un conseil de famille dans l'affaire susdite, la propriété décrite ci-après:

Le cottage en bois ayant plusieurs chambres et sur le lot de terre dans le Premier district de cette ville désigné par le No 6 de l'îlet No 27 d'après le plan de Jos. Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 déposé au bureau de David L. McCay, ex-notaire public en cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland, les rues Palmyre, Roman et Prieur, mesurant 27 pieds de face à l'avenue Cleveland, sur 109 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur et face à la rue Roman et à façade du lot pour faire des améliorations additionnelles.

Un bloc de la rue du Canal, près du centre des affaires des écoles et des marchés dans un voisinage qui s'agrandit, respectable et bon aux.

Conditions—La moitié comptant, la balance à un crédit de douze mois pour billet ou billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, 5 pour cent frais d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets au ... les clauses usuelles de garantie et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant sur le prix de vente au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. Tiche, Esq. notaire public aux frais de l'acquéreur.
25 fév—25—mars 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Célèbres Sources de Souffre,

LA PROPRIETE

—ET LA—

TERRE ADJACENTE,

CONNUES COMME

LE TAYLOR TRACT,

Adjacent à Covington et aux Célèbres Sources d'Abita, renommées pour leur salubrité, Paroisse St-Tammany, Lne.
Seulement à une courte distance de cette ville par rail et par eau.

Succession de Adam Thomson

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 27,679

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 29 mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 3 février 1893 dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite comme suit:

1° La Propriété des sources de souffre, située à environ un quart de mille au nord de Covington, dans la paroisse St-Tammany, Lne, étant partie de la section 47, circonscription 6 sud, du range 11 est, ayant environ 338 47 acres, bornée au nord et à l'est par la Rivière Bogue Falaya et à l'ouest par le chemin Lee Ferry ensemble avec tous ces installations, les instruments de la fabrique et les machines qui se trouvent. Division 1 (?) ... ces meubles ... dit local et ainsi que les objets pouvant exister ... la dite propriété le jour de la vente et les bâtisses et améliorations qui y trouvent, comprenant un joli cottage résidence dépendances, écuries etc. Cette propriété est attrayante comme endroit salubre qui n'est pas surpassé dans le Sud. L'air est toujours vif, et le gibier abonde sur terre et sur eau. C'est à endroit propice pour une ferme pour l'élevage des animaux, pour son bois et le produit en général de son sol. On peut arriver à la propriété après un court trajet par le East Louisiana RR, ou par les eaux salées du Golfe ou du lac Pontchartrain. L'accès est facile de la station Claiborne en jetant un pont à travers la rivière.

2° Le Taylor Tract, au nord de et contigu au morceau de terre ci-dessus, est décrit comme section 45 de la circonscription 6 sud, du range 11 Est, et ayant environ 640 acres de terre en grande partie bien boisé, ayant une grande façade sur la rivière Bogue Falaya, et coupé par Covington et le Mlle Branch.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance du prix d'adjudication en billet ou billets de l'acquéreur échéant en un an portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à maturité et jusqu'à parfait paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, 5 0|0 de frais d'honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera les taxes d'Etat et de paroisse pour l'année 1893, au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant sur le prix au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire public, aux frais des acquéreurs.
25 fév—25—mars 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions Rémunératives.

Succession de Joseph Solari.

No 37,716—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—JEUDI, 23 mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, daté et signé le 10 mars 1893, les actions suivantes:

1° Cent cinquante (150) actions du fonds capital du New Orleans and Carrollton Railroad Co.

2° Trois cent soixante-dix huit (378) actions du fonds capital du New Orleans Gas Light Co

Conditions—Comptant par chèques certifiés, avant le transfert.
12 mars—12 13 18 23

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL

—DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires le 31 Déc.

1892.

ACTIF.

Bills escomptés		$993,219 59
Bons des Etats-Unis		50,000 00
Ville de la Nouvelle Orléans 4 pour cent, 5 pour cent, 6 pour cent et bons à prime	$1,502,624 53	
Autres bons et actions	111,737 50	1,614,362 03
Maison de banque et autres propriétés foncières		100,819 20
Trésorier des Etats Unis	$2,250 00	
Change sur New York	525,514 83	
Prêts sur demande	948,246 55	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House	1,138,341 76	2,614,353 14
Total		$5,361,653 95

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	$650,000 00
Profits nets non divisés		45,816 69
Circulation		44,250 00
Dépôts à retirer contre chèques		4,400,501 26
Balance sur réduction du capital actions		800 00
Dividendes non payés		20,286 00
Bills payables		200,000 00
Total		$5,361,653 95

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JAHIN, Caissier.
1er janv—3f

L'Abeille de ... Bureaux ...

NOUVE... SAMEDI

CHEMI...

ILLINOIS

Chemin de f...

Trains Ele... Eclair...

Bureau des ... 34 ru...

THE NEW ...

FEUIL...

No 33.

TUE-...

GRAND RO...

GEORGES ...

DEUXIÈM...

Elle fit encore d... vaste pièce.
—Enfin tout es... rêve pas..... Et ... obéo ici?
Quoi répondre? ...
Avec cet esprit n... donée, et qui s'allait ... Martine soupçonna...
Mme Brottel ... cienne.
L'année écoulée ... mari avait tiré ... du meurtre, ne con... Elle se réveilla ... elle l'était avant ...
La femme de ch... son lui fournir entre...
L'explication à d... impossible.
Mme Brottel ne ... à fait la raison, ... drait la vérité?
Comment se tirer ... se trouvait acculée ...
La petite Eve ... perplexe qu'elle.
Elle comprenait ... tère qu'on ne lui ...